

ASSOCIATION ARTYARD

Association ARTYARD

9 rue Traversière

94140 Alfortville

FRANCE

Mlle CHARBIT

Véronique

Trésorière

OBJET : RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION ARTYARD POUR L'ANNÉE 2017

Recettes _ En 2017, la principale ressource de notre association a été la subvention octroyée par la municipalité au montant de 85.000 euros. L'ensemble des dons et cotisations se chiffre à 1.673,22 euros auquel s'ajoute 3.950,80 euros de prestation de service. L'aide de l'Etat pour les salaires a été de 3.656 euros. Notre reliquat de 2016 était de 7.777,94 euros dont 90,28 euros d'intérêts. Il y a également eu un remboursement d'assurance de 1650,00 euros. Nous arrivons en conséquence à un total de recettes, pour cette année, de 103.782,17 euros.

Dépenses _ La dépense principale reste les salaires (2 temps plein, 1 temps partiel et 2 services civiques en fin d'année) qui a représenté en 2017 un coût de 56.470,25 euros. La part de notre budget dédié à l'artistique a été de 14.010,51 euros. Les dépenses courantes (assurance, banque, internet, produits d'entretien et comptabilité) nous ont coûté 9.552,43 euros. Nous avons dépensé 3.664,55 euros en investissement. Le total des dépenses effectuées cette année par notre association s'élève à 88.935,24 euros.

Le total des recettes et des dépenses laisse donc apparaître un solde créditeur de notre compte de résultat de 14.846,93 euros en banque. Crédit que nous avons provisionné en vue des difficultés budgétaires de 2018.

Il a été proposé de reporter ce résultat positif de 14.846,93 euros sur le budget de 2018.

En 2017 notre situation de trésorerie est restée satisfaisante puisqu'elle nous a permis de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de notre association et à provisionner pour les problèmes de 2018 et 2019. Nous rappellerons enfin que tous les documents comptables sont à disposition au siège de notre association.

Fait à Alfortville, le 23 juin 2018.